

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 11 décembre 2023  
9 h 30**

---

**Séance tenue le lundi 11 décembre 2023  
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pausé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :**

Mme Valérie Plante, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion  
Mme Gaëlle Dieudonné, Analyste-rédactrice

---

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha:ka* (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé ».

Ensuite, la présidente du conseil souligne la journée du 6 décembre et plus précisément la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*.

En effet, en hommage à toutes les femmes victimes de violence et à toutes celles qui ne peuvent pas faire porter leurs voix, elle demande aux membres du conseil de leur dédier une minute de silence.

Puis, la présidente du conseil déclare la séance ouverte et souhaite d'excellents travaux à toutes et tous.

---

## 1 - Période de questions du public

À 9 h 43, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, appelle le point « Période de questions du public » et invite la personne du public présente à poser ses questions.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Robert Perreault	Mme Martine Musau Muele (M. Pierre Lessard-Blais)	Est-ce que vous pouvez faire la lumière sur les événements qui se sont déroulés durant la période de questions du public lors de la séance de la Commission sur les finances et de l'administration du 17 novembre 2023 et quel est le traitement souhaité pour les membres du public en ce type d'occasion? / Ne serait-il pas dans l'intérêt du public de revoir ce qui s'est passé et de statuer pour l'avenir?

À 9 h 49, la présidente du conseil fait la lecture de 10 questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

*Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision.*

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
François Quintal	Élu-e responsable (Mme Maja Vodanovic)	Madame, monsieur, La présente est une demande de révision des heures d'utilisations des marteaux-piqueurs utilisés dans la constructions qui a lieux sur le site de l'ancien complexe de soccer, au bout de la 1er, 2e et 3e avenue, à Lachine. Plusieurs résidents et moi-même vivons les conséquences de la négociation qui a eu lieu relativement aux heures de bruits entendues pour cette construction. Dans un contexte de qualité de vie, de santé et de sécurité, nous demandons une modification de ces dites heures de bruits. Plus précisément, nous demandons à ce que ces heures soient réduites de la sorte: Lundi au vendredi 0900 à 1700 Samedi et Dimanche interdit Ainsi, l'utilisation des marteaux-piqueur ne ne serait plus possible entre 0700 et 0900, ainsi que pendant les fins de semaines. Nous comprenons le besoin de cette constructions, mais souhaitons par la présente diminuer les conséquences négatives sociales causées par cet construction privée. Sincèrement,
Nora Kelly	Mme Gracia Kasoki Katahwa	Currently all the snow and dirt accumulated from Cavendish- Somerled to Terrebonne is literally dumped on the north side first block of Terrebonne. Given that residents living on Terrebonne to Prince of Wales and residents on Cumberland from Terrebonne to Somerled will have no other access for all vehicles , including personal, emergency, delivery , other than to turn west on Terrebonne from Cavendish, how will the logistics be changed to allow for the access to their homes after bike path is implemented and snow from bike paths will be cleared to either the sidewalk, against the cars or on the south side possibly in the middle of the road?

Isadora Borges	Mme Valérie Plante (Mme Marie-Andrée Mauger)	Would the mayor consider imposing a ban on the sale of water bottles in food halls like Eaton timeout market? The mall should provide clean water fountains and provide washable cups. they already have no single use dishes and cutlery. There no way to fill a reusable water bottle and single use plastic water bottles are the default. This is not sustainable AND is financially exploitative for consumers.
Sylvain Gendron	Mme Valérie Plante (Mme Maja Vodanovic)	Depuis quelque temps, la voirie n'effectue pas les travaux entretien normal tel que passage de balayage de rue mais le préposé aux stationnement donne des contraventions quand même.1 semaine ca peut passer mais cest tout l'été qu'elle n'a pas passer.Les citoyens de ma rue ne la trouve pas drôle et que déjà l'école en face prennent tous les stationnements. Est ce que vous manquez de main d'oeuvre à ce point. Pourtant les pistes cyclables sont très bien entretenue. Merci de votre compréhension. Mystère et boule de gomme
Justin Lachance	Élu-e responsable (M. Robert Beaudry)	Turbo Haüs, dans le Quartier Latin, est un bar de spectacle dans le quartier de spectacle. Ce bar reçoit des plaintes de bruits même s'ils ont tout fait pour insonoriser l'établissement. Il faut protéger ces endroits qui sont essentiels à la survie de la culture et du nightlife de la ville de Montréal. Que ferez-vous pour encadrer les bars qui sont situés dans des quartiers réservés aux spectacles et au nightlife afin qu'ils ne disparaissent pas tous comme le Divan Orange.
Jonathan Harding	Élu-e responsable (M. Alain Vaillancourt)	J'ai heux dernièrement une contrevantion pour un stationnement a moins de 3 m'etre d'une borne fontaine. Je me suis fait avoir car la situation est que la borne fontaine se trouvais a 4 metre 35 cm et que elle est suivie d'une bordure de gazon, d'un trottoirs double et d'une piste cyclable avant mon auto. Dans certain région de Montréal il a des indications claire comme parking interdite borne fontaine ou une indication avec une bordure jaune. Faut prendre en considération que sur internet aucune information présise cela et que dans mes cours de conduite je n'est jamais heux cette situation. Pour prévenir un jours si une urgence ce présenterais il faudrait mieux indiqué l'interdiction de stationnement et faire de la sensibilisation.
Mourad Bendjennet	Mme Valérie Plante (M. Sterling Downey)	Mme La Mairesse, Nous avons récemment appris que le projet du Pump track a été reporté à 2026. Pourriez-vous nous fournir des détails sur les raisons de ce report et des informations sur la nouvelle planification du projet? Merci.

Norman Sabin	Mme Sophie Mauzerolle	<p>Good day, The intersection of Cote St Luc Rd / Cavendish moves thousands of vehicles every day. It needs to be efficient and minimize GHG emissions. In August 2021 the intersection timing was changed and the cycle time was increased from 100 to 130 seconds. CSL Rd now gets 70s green time and Cavendish 60s green time, which includes bus, pedestrian, and left-turn signals. The problem is drivers at a red have to wait 30s longer till the light turns green. So, everyday thousands of cars spend more time waiting, idling and polluting. Sherbrooke/Cavendish, with similar traffic volumes, has a cycle time of 105s, which works well for cars and peds. So, why can't CSL Rd / Cav have this shorter cycle time? Of note, longer cycle times promote speeding and red light running, as drivers try to beat the upcoming red light. Can Mtl traffic engineers revisit the timing for CSL/Cavendish? Their reprogramming in 2021 has made things worse in terms of flow, emissions, and safety.</p>
		Thanks.
Dimitri Tacita	Mme Valérie Plante (Mme Sophie Mauzerolle)	<p>Pourquoi n'installe t'on pas des panneaux céder le passage lumineux en sortie d'autoroute (sortie de la montagne de l'autoroute ville Marie) Les voitures arrivent à plus de 70km/h et ne voient le passage piéton qu'au dernier moment, attendons nous un accident pour mettre un panneau lumineux indiquant le passage piéton ? Merci</p>
Giacomo Vigna	Mme Valérie Plante (M. Alain Vaillancourt)	<p>Comment expliquer que certains arrondissements ont recours au service de police privée plutôt que des policiers de la SVPM?</p>

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Sonny Moroz qui soulève une question de privilège. Il fait référence à une question d'une citoyenne, Mme Guylaine Cormier, transmise à la présidence du conseil pour la période de questions du public. À ce sujet, le leader de la majorité, M. Alex Norris, est d'avis que cette façon de faire n'est pas la procédure pour les questions du public.

La présidente du conseil invite le conseiller Sonny Moroz à communiquer avec Mme Cormier afin de lui transmettre la procédure officielle pour les questions du public au conseil municipal. Puis, elle clôt le débat.

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, déclare la Période de questions du public close à 10 h 11. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

---

## 2 - Période de questions des membres du conseil

À 10 h 11, la présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Aref Salem	Mme Valérie Plante (M. Luc Rabouin)	Est-ce que l'Administration considère une baisse de taxes à la population et aux entreprises commerciales? / Reformule sa question
Mme Chantal Rossi	Mme Valérie Plante (Mme Ericka Alneus) (Mme Émilie Thuillier)	À quel moment l'Entente pour la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux va-t-elle être renouvelée et pourquoi y a-t-il eu une coupe à cet effet dans le budget 2024? / Quels sont les projets affectés par ces coupures budgétaires?
Mme Christine Black	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Pourquoi y a-t-il des coupes dans le personnel d'entretien de la Société de transport de Montréal (STM) plutôt que dans le personnel administratif? / Soulève la difficulté d'adopter le budget de la STM aujourd'hui en raison des récents changements à ce budget

---

La leader adjointe de la majorité, Mme Gracia Kasoki Katahwa, soulève une question de privilège et souhaite que les propos suivants soient retirés ou remplacés, plus précisément : l'expression « vice caché » utilisée par la conseillère Christine Black et le mot « mépris » prononcé par la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

La conseillère Christine Black remplace l'expression citée par « mauvaise surprise », Mme Rossi, quant à elle opte pour l'expression « manque de considération » en guise de substitution.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, les remercie et clôt le débat.

---

M. Abdelhaq Sari	Mme Valérie Plante (M. Alain Vaillancourt)	Est-ce que l'Administration a réduit les effectifs policiers dans le métro? / Est-ce que le réacheminement des appels d'urgences du métro aux policiers des postes de quartier aura des impacts sur le temps de réponse?
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Demande à quel moment il y aura un frein dans les dépenses de l'Administration / Quel est le plan pour faire face à l'inflation et l'explosion des coûts?
M. Dimitrios (Jim) Beis	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Comment l'Administration va-t-elle préserver les services à la population notamment le déneigement?

À 10 h 44

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Chantal Rossi

de prolonger la Période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation de 15 minutes est agréée.

---

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Dimitrios (Jim) Beis	Mme Valérie Plante (Mme Maja Vodanovic)	Quel est le point de vue de l'Administration concernant le sentiment de la population face aux services reçus?
M. Benoit Langevin	Mme Valérie Plante (Mme Josefina Blanco) (Mme Émilie Thuillier)	Pourquoi l'Administration n'utilise pas les 80 bâtiments vacants pour loger les plus démunis et les personnes en situation d'itinérance? / Pourquoi l'Administration ne va pas de l'avant avec des actions dans ce dossier?
M. Julien Hénault-Ratelle	Mme Valérie Plante (M. Luc Rabouin)	Quel a été le processus de consultation concernant la vie nocturne notamment au Quartier latin et pourquoi l'organisme Montréal 24 sur 24 n'a pas été consulté? / Précisions demandées sur les sommes investies pour la vie nocturne et sous quels postes budgétaires se retrouvent-elles

---

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), la présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 10 h 55.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris, pour la suite de l'ordre du jour.

---

#### **CM23 1315**

##### **Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal**

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 11 décembre 2023, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

#### **CM23 1316**

##### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 novembre 2023**

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 novembre 2023, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 29 novembre 2023 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

## 8 – Dépôt de rapports des commissions des conseils

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de rapports des commissions des conseils ».

### CM23 1317

#### **Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes**

Le leader de la majorité, M. Alex Norris, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

---

Un débat s'engage.

---

08.01

---

À 11 h 11,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

Le conseil débute l'étude des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

---

À 12 h 32, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux jusqu'à 14 h.

---

---

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 11 décembre 2023  
9 h 30**

---

**Séance tenue le lundi 11 décembre 2023 – 14h  
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoît Langevin, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauv  , Mme Despina Sourias, Mme   milie Thuillier, Mme V  ronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL :**

Mme Val  rie Plante, Mme Mary Deros, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**AUTRES PR  SENCES :**

M   Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur g  n  ral  
Mme Marie Desormeaux, Conseill  re - analyse et contr  le de gestion  
Mme Gaele Dieudonn  , Analyste-r  dactrice

---

La pr  sidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue    toutes et    tous et d  clare la s  ance ouverte.

---

   14 h 01, le conseil reprend ses travaux    la r  union des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

---

---

Le d  bat se poursuit.

---



---

À 17 h 29, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux jusqu'à 19 h.

---

---

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 11 décembre 2023  
9 h 30**

---

**Séance tenue le lundi 11 décembre 2023 – 19h  
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauv  , Mme Despina Sourias, Mme   milie Thuillier, Mme V  ronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL :**

Mme Val  rie Plante, Mme Mary Deros, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR   SUR L'AMENDEMENT N   1 AUX POINTS 30.01 ET  
80.01 (30.01) :**

Mme Val  rie Plante, Mme Mary Deros, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR   SUR L'AMENDEMENT N   1 AUX POINTS 30.01 ET  
80.01 (30.01) :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR   SUR L'AMENDEMENT N   2 AUX POINTS 30.01 ET  
80.01 (30.01) :**

Mme Val  rie Plante, Mme Mary Deros, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT N° 2 AUX POINTS 30.01 ET 80.01 (30.01) :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT N° 3 AUX POINTS 30.01 ET 80.01 (30.01) :**

Mme Valérie Plante, Mme Mary Deros, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT N° 3 AUX POINTS 30.01 ET 80.01 (30.01) :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ AUX POINTS 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) ET 80.01 (30.02) :**

Mme Valérie Plante, Mme Mary Deros, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ AUX POINTS 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) ET 80.01 (30.02) :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ AUX POINTS 80.01 (30.03) ET 80.01 (30.04) :**

Mme Valérie Plante, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, Mme Vicki Grondin, M. Luis Miranda et Mme Dominique Ollivier

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ AUX POINTS 80.01 (30.03) ET 80.01 (30.04) :**

Mme Laurence Lavigne Lalonde

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion  
Mme Gaelle Dieudonné, Analyste-rédactrice

\_\_\_\_\_

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la séance ouverte.

\_\_\_\_\_

À 19 h 04, le conseil reprend ses travaux à la réunion des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

\_\_\_\_\_

**CM23 1318**

**Adoption du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1760;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

d'adopter le budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Laurent Desbois.

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa  
Mme Christine Black  
M. Michel Bissonnet  
M. Dimitrios (Jim) Beis

de présenter l'amendement n° 1, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2024 afin d'augmenter la hausse moyenne des transferts centraux aux arrondissements, qui se situe présentement à 2,11 %, pour atteindre une augmentation basée sur l'inflation prévue en 2024, c'est-à-dire 2,5 %, et ainsi atteindre un total des transferts aux arrondissements de 750 799 072 \$, soit une variation de 2 856 698 \$ par rapport aux transferts budgétés en 2024.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2024 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 464 784 200 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 0,083 % à l'ensemble des services centraux. »

---

Un débat s'engage sur l'amendement n° 1.

---

La conseillère Nancy Blanchet indique que les membres de sa formation politique appuieront cet amendement.

---

Le débat se poursuit.

---

La présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi qui soulève une question de règlement et plus précisément, à l'effet que les propos de la conseillère Maja Vodanovic ne portent pas sur le point à l'étude.

La présidente du conseil rappelle à tous les membres qu'ils doivent intervenir sur l'objet du point ou de l'amendement à l'étude. Toutefois, dans ce cas-ci, plusieurs personnes élues dans leurs délibérations sur l'amendement n° 1 ont présenté différents exemples afin d'étayer leurs argumentaires. Ainsi, compte tenu du contexte dans lequel s'inscrit cette question de règlement, la présidente considère que le débat est clos.

À 12 h 32, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

---

Le conseiller Benoit Dorais, représentant l'Administration à ce sujet, exprime notamment son souhait que cet amendement soit battu.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 1.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

#### **VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé (26)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauté, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Résultat :** En faveur : 26  
Contre : 31

La présidente du conseil déclare l'amendement n° 1 rejeté à la majorité des voix.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Julien Hénault-Ratelle qui demande des précisions sur l'ordre des prises de parole puisque selon la photographie prise de l'écran en matinée, il devrait être le prochain élu à intervenir. La présidente du conseil l'informe qu'il y a eu deux photographies de l'écran, et ce, à des heures différentes. Après avoir comparé les deux captures d'écran, elle a tranché sur l'ordre actuel. Elle donne l'assurance à M. Hénault-Ratelle qu'il aura l'occasion de s'exprimer un peu plus tard étant donné que son nom apparaît sur cette liste. La leader adjointe de l'opposition officielle, Mme Alba Zuniga Ramos, souhaite que la présidente se ravise. La présidente du conseil maintient sa décision et clôt le débat.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

À 16 h 05, la présidente du conseil suspend les travaux pour quelques instants.

À 16 h 18, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Benoit Langevin.

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de présenter l'amendement n° 2, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 5,5 M\$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 5,5 M\$ à même à même les dépenses des services centraux de la Ville de Montréal qui s'élèvent à 3 464 784 200 \$, en imposant une contrainte budgétaire de 0,16 % à l'ensemble des services centraux et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

---

Un débat s'engage sur l'amendement n° 2.

---

La conseillère Josefina Blanco, responsable de l'itinérance pour l'Administration, indique qu'elle n'est pas en faveur de cette proposition d'amendement et elle invite les membres du conseil à battre l'amendement n° 2.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 2.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole à nouveau au conseiller Benoit Langevin.

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 2.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

### **VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé (26)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Résultat :** En faveur : 26  
Contre : 31

La présidente du conseil déclare l'amendement n° 2 rejeté à la majorité des voix.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

À 17 h 29, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du souper.

À 19 h 04, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem.

Il est proposé par M. Aref Salem

appuyé par M. Alan DeSousa  
Mme Christine Black  
M. Laurent Desbois  
M. Julien Hénault-Ratelle

de présenter l'amendement n° 3, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2024 afin de réduire les charges fiscales sous le contrôle du conseil municipal pour les immeubles résidentiels de 1,5 %, et pour les immeubles non résidentiels de 1,5 %, soit d'un montant de 54 032 608,70 \$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2024 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 464 784 200 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 1,559 % à l'ensemble des services centraux. »

---

Un débat s'engage sur l'amendement n° 3.

---

Le conseiller Benoit Dorais, représentant l'Administration à ce sujet, souligne notamment qu'il est en désaccord avec la proposition d'amendement n° 3.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 3.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, invite à nouveau le chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem, à prendre la parole, en droit de réplique sur l'amendement n° 3. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 3.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

## **VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini et Hénault (24)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Sasseville et Sauvé (33)

**Résultat :** En faveur : 24  
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement n° 3 rejeté à la majorité des voix.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Benoit Dorais afin qu'il exerce son droit de réplique.

À 21 h 32,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le conseiller Benoit Dorais poursuit son droit de réplique. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

## **VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé (26)

**Résultat :** En faveur : 31  
Contre : 26



La présidente du conseil déclare le point 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1233074007

---

### CM23 1319

#### Adoption du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1762;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

---

Un débat s'engage.

---

À 12 h 32, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux

---

Le débat se poursuit.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Julien Hénault-Ratelle qui demande des précisions sur l'ordre des prises de parole puisque selon la photographie prise de l'écran en matinée, il devrait être le prochain élu à intervenir. La présidente du conseil l'informe qu'il y a eu deux photographies de l'écran, et ce, à des heures différentes. Après avoir comparé les deux captures d'écran, elle a tranché sur l'ordre actuel. Elle donne l'assurance à M. Hénault-Ratelle qu'il aura l'occasion de s'exprimer un peu plus tard étant donné que son nom apparaît sur cette liste. La leader adjointe de l'opposition officielle, Mme Alba Zuniga Ramos, souhaite que la présidente se ravise. La présidente du conseil maintient sa décision et clôt le débat.

---

Le débat se poursuit.

---

À 16 h 05, la présidente du conseil suspend les travaux pour quelques instants.

À 16 h 18, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit.

---

À 17 h 29, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du souper.

À 19 h 04, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit.

---

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Benoit Dorais afin qu'il exerce son droit de réplique.

À 21 h 32,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le conseiller Benoit Dorais poursuit son droit de réplique. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

#### **VOTE**

**Votent en faveur:** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pausé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Votent contre:** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville, et Sauvé (26)

**Résultat:** En faveur : 31  
Contre : 26

La présidente du conseil déclare le point 30.02 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.02 1233074003

---

**CM23 1320**

**Adoption du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le budget 2024 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Laurent Desbois.

Il est proposé par M. Laurent Desbois

appuyé par M. Alan DeSousa  
Mme Christine Black  
M. Michel Bissonnet  
M. Dimitrios (Jim) Beis

de présenter l'amendement n° 1, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2024 afin d'augmenter la hausse moyenne des transferts centraux aux arrondissements, qui se situe présentement à 2,11 %, pour atteindre une augmentation basée sur l'inflation prévue en 2024, c'est-à-dire 2,5 %, et ainsi atteindre un total des transferts aux arrondissements de 750 799 072 \$, soit une variation de 2 856 698 \$ par rapport aux transferts budgétés en 2024.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2024 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 464 784 200 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 0,083 % à l'ensemble des services centraux. »

---

Un débat s'engage sur l'amendement n° 1.

---

La conseillère Nancy Blanchet indique que les membres de sa formation politique appuieront cet amendement.

---

Le débat se poursuit.

---

La présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi qui soulève une question de règlement et plus précisément, à l'effet que les propos de la conseillère Maja Vodanovic ne portent pas sur le point à l'étude.

La présidente du conseil rappelle à tous les membres qu'ils doivent intervenir sur l'objet du point ou de l'amendement à l'étude. Toutefois, dans ce cas-ci, plusieurs personnes élues dans leurs délibérations sur l'amendement n° 1 ont présenté différents exemples afin d'étayer leurs argumentaires. Ainsi, compte tenu du contexte dans lequel s'inscrit cette question de règlement, la présidente considère que le débat est clos.

À 12 h 32, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

---

Le conseiller Benoit Dorais, représentant l'Administration à ce sujet, exprime notamment son souhait que cet amendement soit battu.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 1.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 1.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

#### **VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé (26)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauté, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Résultat :** En faveur : 26  
Contre : 31

La présidente du conseil déclare l'amendement n° 1 rejeté à la majorité des voix.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Julien Hénault-Ratelle qui demande des précisions sur l'ordre des prises de parole puisque selon la photographie prise de l'écran en matinée, il devrait être le prochain élu à intervenir. La présidente du conseil l'informe qu'il y a eu deux photographies de l'écran, et ce, à des heures différentes. Après avoir comparé les deux captures d'écran, elle a tranché sur l'ordre actuel. Elle donne l'assurance à M. Hénault-Ratelle qu'il aura l'occasion de s'exprimer un peu plus tard étant donné que son nom apparaît sur cette liste. La leader adjointe de l'opposition officielle, Mme Alba Zuniga Ramos, souhaite que la présidente se ravise. La présidente du conseil maintient sa décision et clôt le débat.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

À 16 h 05, la présidente du conseil suspend les travaux pour quelques instants.

À 16 h 18, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Benoit Langevin.

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de présenter l'amendement n° 2, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 5,5 M\$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 5,5 M\$ à même à même les dépenses des services centraux de la Ville de Montréal qui s'élèvent à 3 464 784 200 \$, en imposant une contrainte budgétaire de 0,16 % à l'ensemble des services centraux et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

---

Un débat s'engage sur l'amendement n° 2.

---

La conseillère Josefina Blanco, responsable de l'itinérance pour l'Administration, indique qu'elle n'est pas en faveur de cette proposition d'amendement et elle invite les membres du conseil à battre l'amendement n° 2.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 2.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole à nouveau au conseiller Benoit Langevin.

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 2.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

### **VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé (26)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Résultat :** En faveur : 26  
Contre : 31

La présidente du conseil déclare l'amendement n° 2 rejeté à la majorité des voix.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

À 17 h 29, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du souper.

À 19 h 04, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem.

Il est proposé par M. Aref Salem

appuyé par M. Alan DeSousa  
Mme Christine Black  
M. Laurent Desbois  
M. Julien Hénault-Ratelle

de présenter l'amendement n° 3, accompagné d'un certificat de la Trésorière, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2024 afin de réduire les charges fiscales sous le contrôle du conseil municipal pour les immeubles résidentiels de 1,5 %, et pour les immeubles non résidentiels de 1,5 %, soit d'un montant de 54 032 608,70 \$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme à même le budget 2024 des dépenses des services centraux qui s'élèvent à 3 464 784 200 \$ en imposant une contrainte budgétaire de 1,559 % à l'ensemble des services centraux. »

---

Un débat s'engage sur l'amendement n° 3.

---

Le conseiller Benoit Dorais, représentant l'Administration à ce sujet, souligne notamment qu'il est en désaccord avec la proposition d'amendement n° 3.

---

Le débat se poursuit sur l'amendement n° 3.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, invite à nouveau le chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem, à prendre la parole, en droit de réplique sur l'amendement n° 3. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement n° 3.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

**VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini et Hénault (24)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Sasseville et Sauvé (33)

**Résultat :** En faveur : 24  
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement n° 3 rejeté à la majorité des voix.

---

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

---

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Benoit Dorais afin qu'il exerce son droit de réplique.

À 21 h 32,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le conseiller Benoit Dorais poursuit son droit de réplique. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

**VOTE**

**Votent en faveur :** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy (31)

**Votent contre :** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé (26)

**Résultat :** En faveur : 31  
Contre : 26

La présidente du conseil déclare le point 80.01 (30.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 1233074008 (30.01)

---

### CM23 1321

#### **Adoption du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal (volet agglomération).

---

Un débat s'engage.

---

À 12 h 32, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du lunch.

À 14 h, le conseil reprend ses travaux

---

Le débat se poursuit.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Julien Hénault-Ratelle qui demande des précisions sur l'ordre des prises de parole puisque selon la photographie prise de l'écran en matinée, il devrait être le prochain élu à intervenir. La présidente du conseil l'informe qu'il y a eu deux photographies de l'écran, et ce, à des heures différentes. Après avoir comparé les deux captures d'écran, elle a tranché sur l'ordre actuel. Elle donne l'assurance à M. Hénault-Ratelle qu'il aura l'occasion de s'exprimer un peu plus tard étant donné que son nom apparaît sur cette liste. La leader adjointe de l'opposition officielle, Mme Alba Zuniga Ramos, souhaite que la présidente se ravise. La présidente du conseil maintient sa décision et clôt le débat.

---

Le débat se poursuit.

---

À 16 h 05, la présidente du conseil suspend les travaux pour quelques instants.

À 16 h 18, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit.

---



À 17 h 29, la présidente du conseil suspend les travaux pour la pause du souper.

À 19 h 04, le conseil reprend ses travaux.

---

Le débat se poursuit.

---

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Benoit Dorais afin qu'il exerce son droit de réplique.

À 21 h 32,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

de poursuivre les travaux jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, conformément à l'article 21 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051).

La proposition de prolongation est agréée.

Le conseiller Benoit Dorais poursuit son droit de réplique. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

#### **VOTE**

**Votent en faveur:** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pausé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau et Roy

**Votent contre:** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault, Sasseville et Sauvé

**Résultat:** En faveur : 31  
Contre : 26

La présidente du conseil déclare le point 80.01 (30.02) adopté à la majorité des voix, et il est

**RÉSOLU**

en conséquence.

---

À 21 h 42,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (30.03) à 80.01 (30.07) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

## **CM23 1322**

### **Approbation du budget 2024 de la Société de transport de Montréal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget de 2024 de la Société de transport de Montréal tel que modifié.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Éric Alan Caldwell afin qu'il exerce son droit de réplique. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur le point 80.01 (30.03).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

### **VOTE**

**Votent en faveur:** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps et Palestini (34)

**Votent contre:** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hénault, Sasseville et Sauvé (22)

**Résultat:** En faveur : 34  
Contre : 22

La présidente du conseil déclare le point 80.01 (30.03) adopté à la majorité des voix.

1233074006  
80.01 (30.03)

---

### CM23 1323

#### Approbation du programme d'immobilisations 2024-2033 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le programme d'immobilisations 2024-2033 de la Société de transport de Montréal.

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Éric Alan Caldwell afin qu'il exerce son droit de réplique. Puis, la présidente du conseil cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur le point 80.01 (30.04).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

#### **VOTE**

**Votent en faveur:** Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pautzé, Tremblay, Downey, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini et Sauvé (35)

**Votent contre:** Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hénault et Sasseville (21)

**Résultat:** En faveur : 35  
Contre : 21

La présidente du conseil déclare le point 80.01 (30.04) adopté à la majorité des voix.

1233074005  
80.01 (30.04)

---

**CM23 1324**

**Approbation du budget 2024 du Conseil des arts de Montréal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2024 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1230310005  
80.01 (30.05)

---

**CM23 1325**

**Approbation du budget 2024 de l'Office municipal d'habitation de Montréal**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2024 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1230310004  
80.01 (30.06)

---

**CM23 1326**

**Approbation du budget 2024 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2024 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

1230310003  
80.01 (30.07)

---

À 22 h 09,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (30.08) à 80.01 (30.10) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM23 1327**

**Approbation du budget 2024 de la Société du parc Jean-Drapeau**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2024 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

1230310002  
80.01 (30.08)

**CM23 1328****Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2024 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver les contributions financières et la quote-part suivantes, telles qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2024 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Conseil des arts	21 936 700 \$
Société du parc Jean-Drapeau	16 696 500 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	11 944 200 \$

- 2- de verser une somme maximale de 715 620 600 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 dans le cadre des ententes prévues en fonction de la facturation émise;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

80.01 1233074025 (30.09)

---

**CM23 1329****Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2024 et du PDI 2024-2033 pour l'exercice financier 2024 (volet agglomération)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2024 et du PDI 2024-2033 pour l'exercice financier 2024 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

1230310009  
80.01 (30.10)

---

À 22 h 10,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.03 à 30.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

### **CM23 1330**

#### **Approbation du budget 2024 de la Corporation Anjou 80**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1777;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2024 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1230310006

---

### **CM23 1331**

#### **Approbation du budget 2024 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1778;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2024 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.04 1230310007

---

**CM23 1332**

**Approbation du budget 2024 de l'Agence de mobilité durable**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1779;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2024 de l'Agence de mobilité durable.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1230310008

---

**CM23 1333**

**Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2024 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1764;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver les contributions suivantes, telles qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2024 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à l'organisme suivant :

Communauté métropolitaine de Montréal	33 780 900 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	9 592 900 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1233074024

---



**CM23 1334**

**Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2024 et du PDI 2024-2033 pour l'exercice financier 2024 (volet ville centrale)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2023 par sa résolution CE23 1890;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2024 et du PDI 2024-2033 pour l'exercice financier 2024 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.07 1230310010

---

Avant de lever l'assemblée, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite un prompt rétablissement à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi, et souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire du conseiller François Limoges. Elle donne rendez-vous au prochain conseil municipal du 18 décembre 2023.

---

À 22 h 12, tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

---

---

Martine Musau Muele  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

---

Emmanuel Tani-Moore  
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie Plante  
MAIRESSE